

LE MESSAGE SYNDICAL

ORGANE DES SYNDICATS DE TRAVAILLEURS CHRETIENS DE L'UNION REGIONALE DE L'OUEST (C. F. T. C.)

LOIRE-INFERIEURE - MAINE-ET-LOIRE - VENDEE - VIENNE - DEUX-SEVRES



Téléphone 120.71 - NANTES
Syndicats Chrétiens

ADMINISTRATION ET REDACTION : 6, rue de Bel-Air — NANTES
Les manuscrits non insérés ne sont pas rendus

ABONNEMENT ANNUEL
Syndiqués : 2 fr. ; de soutien : à partir de 10 fr. ; Etranger : 15 fr.

Compte Chèques-Postaux 208-73 - Nantes
Union Nantaise Syndicats de Travailleurs Chrétiens
6, Rue de Bel-Air — NANTES

En quoi la morale dans les Affaires intéresse les Travailleurs

Discours de Jules ZIRNHELD, Président de la C. F. T. C. à la Semaine Sociale de Mulhouse (28 Juillet 1931) (Suite et Fin) (1)

A ce mal n'est-il point de remède ? Sans doute, il en est, mais la guérison sera longue et difficile. La masse populaire n'a pas seulement perdu la foi, mais encore la confiance. La foi c'est affaire à Dieu. La confiance c'est affaire à nous.

LOYAUTÉ SOCIALE

Pour la lui rendre, il nous faudra d'abord faire preuve d'une persévérance et d'une loyauté sociale. Lorsqu'il s'agit des intérêts légitimes et des justes droits des travailleurs, plus de ces « si », de ces « mais », de ces « peut-être », qui nous font taxer trop souvent d'hypocrisie, mais une sincérité, immédiate, enthousiaste adhésion.

APPUI AU SYNDICALISME CHRÉTIEN

L'Encyclique « Quadragesimo anno » a dit assez fermement l'importance primordiale que présente le syndicalisme chrétien au point de vue du salut des masses ouvrières, pour qu'on n'arrête plus son développement et pour que le concours de toutes les œuvres d'apostolat lui soit assuré.

EDUCATION DES ELITES OUVRIERES

Et comme un complément indispensable de cet effort, nous devons aider de tout notre pouvoir les institutions destinées à assurer l'éducation des élites ouvrières et leur préparation à la tâche d'organisation, de direction et de représentation qui les attend.

COURAGE SOCIAL

Enfin, il nous faudra faire preuve en toute occasion de courage social.

Les Encycliques de nos Papes, les Encycliques sociales surtout, ne restent-elles pas lettre morte parce qu'elles ne sont même pas lues ? Après l'enthousiasme du début, une sorte de silence s'établit autour d'elles, fait de respect humain et peut-être de sourde hostilité.

Or, si nous voulons qu'elles soient connues de la foule et la conquérir, qui donc ira les lui porter ?

Ah ! comme nous voudrions qu'une Encyclique comme « Quadragesimo anno » soit lue et relue et commentée à tous les Prônes de toutes les Paroisses de France, de la plus humble à la plus riche, jusqu'à ce que tous les catholiques en aient compris et les enseignements et les exigences.

CHASSER LES VENDEURS DU TEMPLE

Comme nous voudrions aussi que les catholiques, dans les milieux où ils fréquentent comme dans les affaires, sachent toujours dire les paroles qu'il faut dire, faire les gestes qu'il faut faire et qu'ils comprennent la portée apologétique du Christ chassant les vendeurs du Temple.

N'ont-ils pas l'exemple du Pape glorieusement régnant, qui vient de leur montrer comment le premier ministre de Dieu sur la terre sait parler au premier ministre d'un roi ?

Qu'ils aillent, s'il le faut, jusqu'au sacrifice de leur amour-propre, de leur égoïsme, de leurs commodités, jusqu'à cette limite où la charité complète et dépasse la justice. La justice, d'autres que nous peuvent en parler et avec plus de force et plus de licence, nous seuls pouvons parler de la charité et en montrer l'efficacité réalisée !

UN VASTE CHAMP D'ACTION EST OUVERT A NOS INITIATIVES

Mais l'Encyclique « Quadragesimo anno » fait plus que nous rappeler nos devoirs, elle ouvre à nos initiatives un champ d'action singulièrement vaste. Elle semble nous dire que toute doctrine qui n'a que des théoriciens et qui n'a plus de constructeurs perd toute influence sur les masses.

UNE VOIE NOUVELLE OUVERTE A L'ORGANISATION DES ENTREPRISES

Aux sociologues et aux législateurs elle rappelle non seulement qu'il est urgent d'établir sur des bases pratiques la collaboration entre les éléments de la production et de limiter, par une législation appropriée, les méfaits de la concurrence et la trop grande licence accordée jusqu'ici aux initiatives des puissances économiques. Mais en

(1) Voir Messenger de Juillet.

Le Syndicalisme Chrétien

La vie professionnelle doit s'organiser selon les principes de la morale chrétienne.

C'est à ce vœu de l'Eglise que répond le syndicalisme chrétien.

Invitant les catholiques à « comprendre la beauté du syndicalisme chrétien et son opportunité », à lui tendre la main pour construire avec lui l'ordre social chrétien, le cardinal Liénart expose sa fonction organique :

« Il est organisateur lorsqu'il invite les ouvriers à s'associer pour la défense de leurs légitimes intérêts contre ce que la récente Encyclique « Quadragesimo Anno » appelle les abus du capitalisme, redoutables surtout si l'ouvrier demeure isolé.

« Il est organisateur lorsque, repudiant la lutte des classes et le dessein de détruire le capitalisme lui-même, il s'efforce d'établir une collaboration loyale entre les divers éléments de la profession : le capital, l'intelligence et le travail.

« Il est organisateur lorsque, sur le terrain strictement professionnel, il s'efforce de concilier les légitimes intérêts de l'ouvrier avec la prospérité de la profession elle-même.

« Il est organisateur lorsque, dans ses initiatives d'ordre économique, il essaye d'améliorer par des assurances auxquelques ouvrier collaborate, la vie ouvrière tant exposée à tant de risques divers.

« Il est organisateur lorsque — seul parmi les Syndicats ouvriers — il fait une large place à tout ce qui intéresse la vie familiale si souvent victime des réalités économiques et cependant cellule vivante de la société.

« Et il n'est ainsi organisateur que parce qu'il est chrétien ».

A l'occasion du quarantième anniversaire de l'Encyclique « Rerum Novarum » et de la publication de l'Encyclique « Quadragesimo Anno », la « Vie Catholique » a consacré un numéro spécial au mouvement syndical chrétien.

A côté d'articles de doctrine sur « la place et le rôle actuels du syndicalisme chrétien », « le syndicalisme chrétien selon les enseignements et les directives du magistère ecclésiastique », « les réformes poursuivies par la C.F.T.C. dans l'ordre social, économique et moral », « les origines et le développement du syndicalisme chrétien en France », « la Confédération internationale des Syndicats chrétiens », « la manière dont le syndicalisme chrétien entend et pratique les revendications », « l'actualité de la propagande syndicale chrétienne », « l'organisation professionnelle », signés par Mgr Dubourg, le R. P. Desbuquois, MM. Zirnheld, Eblé, Turmann, Poimboeuf, Tessier, Péris ; nous trouvons des lettres et déclarations importantes de LL. Em. les cardinaux Verdier, Lépicier, Binet, Liénart, Maurin.

Nous tenons encore un certain nombre d'exemplaires de ce numéro spécial de la « Vie Catholique » à la disposition de tous ceux qui le désireraient. S'adresser à notre Siège Social, 6, rue de Bel-Air, à Nantes.

Après le Concours de Gymnastique des Patronages à Nice

LA NEUTRALITE DE LA C.G.T.

La neutralité de la C.G.T. ! Du moins ses farceurs de militants le proclament-ils sur tous les toits avec l'espoir d'amener à eux nombre d'hésitants.

Beaucoup, beaucoup trop hélas se sont laissés prendre à ces allégations mensongères. Et parmi ceux-là combien de jeunes gens de nos patronages. Or, c'est à vous, mes chers camarades, que je dédie ces lignes.

Peut-être, si vous étiez à Nice, avez-vous lu ces affiches où Libre Pensée, Parti S.F.I.O., Jeunesse socialiste, et enfin Confédération Générale du Travail, laissent déborder leur bile, éclater leur rage, devant le spectacle évidemment désagréable pour eux de 15.000 gymnastes catholiques, français et étrangers, unis dans un même sentiment de fraternelle amitié. Mais pour ceux qui n'y étaient pas, détachons cette feuille d'une de ces fameuses affiches :

Pour protester contre l'emprise cléricale-réactionnaire qui tend de jour en jour à s'amplifier dans notre beau département, tous les hommes libres, tous ceux qui veulent se libérer du joug cléricol, assisteront en masse à une grande manifestation, à laquelle le citoyen Lorulot prendra la parole.

Et c'est signé de la Confédération Générale du Travail (en toutes lettres s'il vous plaît).

Voilà me direz-vous une revendication ouvrière peu banale. Bah ! ne nous étonnons pas, et attendons-nous à tout avec cette trop vieille C.G.T. La population niçoise répondit comme il convient à cet appel. D'un côté 150.000 personnes applaudirent à tout autre... 200 citoyens soi-disant libres qui laururent l'Internationale.

Qui c'est ainsi que la C.G.T., organisation professionnelle, soi-disant neutre, s'efforce de mettre obstacle à une manifestation sportive, veut nous brimer, veut nous empêcher d'extérioriser votre joie, votre fierté de gymnaste catholique.

Pour vous point de liberté si vous faites partie d'un patronage. Et vous vous laissez faire, et surtout, comble de lâcheté, vous apportez des armes à ces faux-frères qui veulent par tous les moyens vous réduire à néant ? Cela ne se peut pas. Répondez fièrement à ceux qui voudraient vous enrôler sous la bannière cégestiste que vous ne pouvez donner votre adhésion à une organisation qui vous trahirait dans le dos, et si vous voulez être logique avec vous-mêmes, si vous voulez comprendre votre devoir et votre intérêt, vous vous joindrez tout naturellement à ceux de vos camarades, — et ils sont nombreux — qui font déjà partie de notre grande famille syndicale chrétienne.

Un Gym.

OU PASSER NOS VACANCES ? A LA « MI-COTIERE » par OUDON (L.-I.)

Nos responsabilités sociales (1)

Ce livre offre un remède amer aux bonnes volontés soucieuses de dépolluer, au nom de l'esprit chrétien, l'égoïsme et l'amour du lucre qui font porter aux classes aisées une si grande part de responsabilités dans la condition et dans la révolte des masses laborieuses. Remède amer, mais fortifiant, pour ceux qui savent lire et méditer. Disons d'ailleurs tout de suite que ce qu'il y a d'un peu Après est largement compensé par l'intérêt puissant du sujet. La matière est solide et cependant d'une limpidité parfaite, tant elle est adroitement coupée et présentée. Et si l'on y goûte, il faut aller jusqu'au bout, en s'interrompant à peine le temps de battre quelques « mea culpa ».

Ce livre est à placer sur le même rayon que « Pour l'avenir », de P. Crozier ; « Aux prises avec l'apostasie des masses », du P. Robinot-Marcy ; « Catholiques, sommes-nous chrétiens ? » de Herpél. Les éditions Spes en avaient à la vérité donné une première édition, il y a sept ou huit ans, mais dans une collection et sous un format qui se prêtait peu à la grande diffusion. Nous ne doutons pas que, grâce à sa nouvelle présentation, le succès n'en soit assuré.

L'auteur, le P. Albert Müller, docteur en sciences politiques et sociales, ne se cache pas de vouloir faire le point d'un faux conservatisme trop enclin à contondre les abus du préjugé avec les bienfaits de la tradition. Comment ne pas voir que « les catholiques ne se sont avisés que bien tard du rôle social qui leur incombat. S'ils étaient intervenus plus tôt en pacificateurs dans le conflit qui divise la société, la crise se fut dès longtemps dénouée ». Pour en être convaincu, il suffit d'observer les fruits déjà obtenus par leur méditation et l'effort magnifique de quelques-uns.

Tout le chemin déjà parcouru et restant à parcourir peut être jalonné par deux maximes dont l'une marque le point de départ dans un passé qui n'est pas encore lointain, et l'autre apparaît comme le but à atteindre dans un avenir qu'il dépend de nous de rendre prochain. En 1866, devant la Commission du travail belge, un industriel, exprimant avec candeur l'opinion que le libéralisme économique imposait déjà depuis trois quarts de siècle, déclarait sans embarras : « La science industrielle consiste à obtenir, par un effort humain le plus grand somme possible de travail, tout en le récompensant par le salaire le plus bas ».

Nous ne voudrions pas affirmer que l'odieuse de cette formule est clair aux yeux de la plupart des industriels même catholiques de nos jours. Peut-être se cabreront-ils devant celle que leur propose le P. Müller, et qui cependant, représente l'exigence la plus modérée de l'esprit chrétien : « Il faut regarder les producteurs comme la fin et la raison d'être de la production. Il faut mettre les choses au service des personnes et non les personnes au service des choses ».

La distance de l'une à l'autre de ces deux conceptions de l'industrie mesure l'importance de nos responsabilités sociales.

Sans doute, c'est trop évident, l'état présent de la société économi-

Souscription ouverte en faveur de nos camarades de Fougères

Section St-Paul de Nantes...	35 »
Syndicat Métallurgie Saint-Nazaire	137 »
2 anonymes St-Nazaire.....	63 »
Syndicat Cheminots Thouars (groupe de Bressuire)....	270 »
Anonyme	100 »
Anonyme	10 »
Syndicat Cheminots Etat. Nantes	50 »
Syndicat Cheminots P. O., Nantes	50 »
Syndicat Préparateurs en Pharmacie, Nantes	25 »
Syndicat des Ardoisiers, Trélazé	20 »
Total 2^e liste.....	760 »
Total 1^{re} liste.....	1.445 »
Total général	2.205 »

ERRATUM. — Sur la 1^{re} liste, parue en juillet, au lieu du « Syndicat Habillement de Nantes », lire « Syndicat de l'Aiguille, section Habillement, de Nantes ».

LA SOUSCRIPTION RESTE OUVERTE, CAR LA SITUATION N'APAS CHANGE, ET LA MISERE S'ACCROIT.

Plusieurs parmi nous ont compris cette douloureuse situation et ont fait un gros effort, témoin ce petit groupe de Bressuire, qui à 17 a recueilli 270 francs. Beaucoup d'autres, hélas, ont encore hésité, ou plutôt — car il n'est pas possible que l'on hésite — n'ont pas encore entendu l'appel angissant lancé en faveur de nos pauvres camarades.

Cette fois-ci, espérons le, cet appel ira jusqu'à eux, et notre liste sera encore plus fructueuse que les deux autres.

Inutile d'ajouter que nos amis de Fougères ont été vivement touchés de nos premiers efforts. Ci-dessous leur dernière lettre :

Monsieur Cher Camarade,

Nous venons de recevoir avis de Rennes nous informant de votre nouvel envoi à notre Compte Chèques Postaux de Francs six cent quatre-vingt-dix-sept, dont nous vous remercions de tout cœur.

Votre solidarité qui s'affirme de plus en plus vous fait grandement honneur et peut être citée comme exemple dans notre grande famille de la C.F.T.C.

Elle nous est très précieuse dans un moment aussi difficile pour mener à bien la tâche formidable qui se complique au fur et à mesure que nous vieillissons dans le malheureux conflit.

Merci, Monsieur Camarade, veuillez remercier les généreux donateurs au nom du Syndicat local qui leur reste profondément reconnaissant.

Bien fraternellement vôtre,

Le Secrétaire,

G. LECONTE.

que n'est pas imputable aux seuls industriels. Dans la distribution des griefs, l'auteur fait avec une rigoureuse équité la part des patrons, des ouvriers, du milieu, du temps, de l'Etat. Il reste cependant que, dans l'entraînement général, le devoir d'opposer une résistance et de souligner l'erreur appartenait d'abord aux catholiques des classes aisées. Leur tort fut d'oublier de quel esprit ils sortent, et que cet esprit est le ferment de la vie sociale, comme il est la règle de la vie privée.

Mais aujourd'hui le moyen de réparer est entre leurs mains. Le P. Müller montre les remèdes et décrit la tâche de conciliation et de compréhension mutuelle. Il convie à l'action sociale ceux qui y sont demeurés trop longtemps indifférents. Il propose à leur réflexion, pour les y encourager, cette parole d'Ollé-Laprouche, dans « Le Prix de la vie » : « Soyez dans cette disposition d'âme assez la vérité pour la suivre où elle mène. Ayez l'allure franche, ayez le courage qui sait oser et conclure. »

C. A. R.

(1) Editions Spes, 17, rue Soufflot, Paris (V^e).

Bierville Impressions d'un élève de l'Ecole Normale Ouvrière

Bierville, petit coin de France paisible entre tous, site merveilleux, terre hospitalière, où chaque année viennent se retrouver et se parfaire les militants de la C.F.T.C.

Séjour idéal pour ces ouvriers, ces employés qui s'échappent un instant de l'atelier, du bureau, où, souvent, friste fruit d'une société matérialiste, des conditions inhumaines de travail leur interdisent de regarder en haut. Etudes agréables et fructueuses que celles des élèves de Bierville. Etudes apaisantes en ces lieux choisis, comblés par la nature.

L'esprit libéré de toute autre préoccupation, avec quel enthousiasme recevions-nous ces enseignements si précieux, si lumineux malgré leur austérité apparente. Enseignements qui nous révèlent toute l'étendue de notre tâche et nous rendent plus aptes à la remplir.

Qu'ils soient assurés de toute notre gratitude, ces érudits et dévoués professeurs qui se sont efforcés de nous communiquer un peu de leur science avec leur foi.

Enfin, cette vie calme, religieuse, l'audition de la sainte messe étant le premier acte de chaque journée, la plus intime amitié unissant spontanément tous ces cœurs qu'une même foi fait battre, la communion de toutes ces âmes dans un même amour du divin ouvrier, quel réconfort, quelle force nouvelle pour une âme de militant.

Au milieu de ses frères de travail, le syndicaliste chrétien, plus que tout autre, doit être le témoin du Christ, témoin d'après lequel on juge le Maître et la doctrine.

Grand honneur certes, mais lourde responsabilité ! De là nous incombe le devoir de nous parfaire spirituellement, intellectuellement pour servir notre idéal dans la plus large mesure.

N'est-ce pas le but des sessions intensives de l'Ecole Normale ouvrière, mise à notre disposition par la C.F.T.C. ?

L'étude approfondie de la société moderne, du mécanisme de la production et des échanges, des lois, en un mot, qui régissent l'économie, nous ouvre les yeux, sur l'enchaînement intime de tous ces facteurs économiques ou sociaux, dont le produit sera l'abondance ou la misère, selon que l'idée du bien commun ou l'égoïsme des individus préside à leurs relations.

Or le libéralisme a laissé la plus entière liberté à tous les hommes sans tenir compte des forces en conflit de chacun et de la dépravation de certains.

La libre concurrence, la loi de l'offre et de la demande jouant sans mesure dans ce système, provoque le déchaînement complet des passions et des cupidités, dans tous les rangs de la société.

Le faible, sans moyens de défense, doit subir le fort. Celui que des principes moraux liaient, était menacé dans une lutte inégale contre des spéculateurs sans scrupule et parfois, pour éviter l'écrasement, se voyait avec désespoir, dans l'obligation de violenter sa conscience.

Alors qu'il doit dominer la matière et l'ennoblir par son travail, l'homme s'est avili devant elle. Comme Israël jadis, les peuples se sont prosternés devant le veau d'or. Tyrans odieux, l'or a poussé ses adorateurs aux pieds des croix. Méprisant tout sentiment de fraternité, chaque individu ne vit plus dans son semblable qu'un concurrent à évincer, qu'une main-d'œuvre à exploiter, qu'un maître à détester.

Au milieu de cette anarchie, ce sont levés des réformateurs, des révoqués aux plans orgueilleux et chimériques, manifestement impuissants à régénérer cette société pervertie. Ils ont voulu guérir un mal sans en reconnaître les origines, car la source profonde de ce déséquilibre social dont souffre l'humanité est toute dans l'oubli des grandes lois de justice et d'amour que le véritable réformateur, notre Rédempteur, nous apporte.

Il a donné au monde les paroles de vérité et de vie. Par la voix de son vicaire, il nous rappelle le vrai, le seul remède : le retour aux principes de l'Evangile.

Voilà ce que vous savez tous, mes chers amis. Il me serait impossible d'entrer ici dans le détail de ces questions que d'éminents professeurs nous exposèrent à Bierville.

Je regrette tout simplement que le nombre des élèves de la session intensive fut si restreint. Mes camarades ont cru devoir m'y déléguer malgré mes faibles moyens. Des militants plus avertis eussent tiré un meilleur profit de ces leçons. Je leur souhaite, je souhaite à notre syndicalisme chrétien dont la cause est la leur, de les voir, nombreux, suivre ces cours l'an prochain.

Avec une documentation et des



Tenez, voilà le journal dont je vous ai parlé : c'est le « Messenger Syndical ». C'est grâce à lui et au Syndicat des Travailleurs Chrétiens que Papa a sa situation !

Il faut que je place mes 10 billets de Tombola CETTE SEMAINE pour pouvoir redemander UN AUTRE CARNET sans tarder

1 billet = 1 morceau de pain pour un petit qui pleure

COMPAGNIE FRANÇAISE

15, rue du Calvaire — NANTES
RAYONS DE TISSUS
TAILLEUR POUR HOMMES
CONFECTIONS POUR DAMES

LES PLUS IMPORTANTS RAYONS DE
TISSUS

9, Rue Boileau et 8, Rue du Chapeau-Rouge - NANTES
BONNETERIE-CHEMISERIE
LINGERIE-CHAPELLERIE

LES MESSAGES DE NOTRE RÉGION

DANS NOS FAMILLES

NAISSANCES

Nous sommes heureux d'apprendre la naissance de :

Jean Bracmar, premier enfant de notre camarade Etienne Bracmar, du Syndicat de la Métallurgie de Saint-Nazaire ;

Etienne Gouret, premier enfant de notre camarade Gouret, du même Syndicat ;

Jean Duhamel, troisième enfant de notre camarade André Duhamel, conseiller prud'homme et membre du Conseil des Syndicats des Employés de Nantes.

Nos félicitations aux heureux parents et nos meilleurs vœux pour les bébés.

MARIAGES

Nous avons le plaisir d'apprendre le mariage de :

Mlle Suzanne Brière, du Syndicat de la Nouvelle, de Nantes, avec M. Rogation Scheffer (30 Juillet) ;

M. Louis Dubrel, du Syndicat des Employés de Nantes, avec Mlle Louise Richard, du Syndicat des Employées de Nantes (30 Juillet) ;

Mlle Marie Flageul, du Syndicat des Dames Employées de Nantes, et M. Camille Joly (18 Juillet) ;

Mlle Marguerite Chamailard, du même Syndicat, et M. Louis Quintin (23 Juillet) ;

Mlle Suzanne Guillot, du même Syndicat, et M. Albert Cassin (30 Juillet).

Nos vives félicitations, et nos meilleurs vœux de bonheur.

DÉCÈS

Nous avons la douleur d'apprendre le décès de :

M. Méry, oncle de Mlle Madeleine Rousseau, du Syndicat des Employées de Poitiers ;

Mlle Marynia Skoczynska, l'une des premières militantes des Syndicats Féminins Nantes ;

Mlle Marguerite Chevallier, sœur de Mlle Chevallier, du Syndicat des Employées de Nantes.

A nos amis éprouvés, ainsi qu'à leurs familles, nous adressons nos vives et chrétiennes condoléances.

NANTES

LISTES ELECTORALES AU CONSEIL DE PRUD'HOMMES

AVIS DE DEPOT

Le Maire de la Ville de Nantes a l'honneur d'informer ses concitoyens que les listes des Electeurs Prud'hommes pour 1932 sont déposées à la Mairie (Bureau des Elections) et au Secrétariat du Conseil des Prud'hommes, impasse Copernic. Elles resteront tenues à la disposition des intéressés pendant quinze jours, du vendredi 5 août au vendredi 19 août.

Pendant ce délai, les électeurs peuvent réclamer contre la confection des listes.

Toute réclamation devra être portée devant le Juge de Paix du domicile de l'électeur dont la qualité est mise en question, par une simple déclaration au Greffe de la dite Justice de Paix. Cette déclaration est faite sans frais et il en est donné récépissé.

Le Maire invite avec instance ceux de ses concitoyens qui remplissent les conditions énoncées dans la loi du 21 juin 1924, à s'assurer pendant la période indiquée ci-dessus, de leur inscription sur les listes prud'homales.

Le Bureau des Elections et le Secrétariat du Conseil des Prud'hommes seront ouverts à cet effet tous les jours de la semaine, de 9 heures à 11 heures et de 13 h. 30 à 17 heures.

Passé le vendredi 19 août, aucune réclamation ne pourra être admise ; les listes seront définitivement closes et il n'y pourra plus être fait d'autres modifications que celles résultant de décisions judiciaires.

DEMANDEZ
A VOTRE SYNDICAT
QUELS AVANTAGES
VOUS AVEZ A COMMANDER
VOTRE CHARBON
PAR SON INTERMEDIAIRE
ET PROFITEZ
ACTUELLEMENT
DES PRIX D'ETE

SYNDICAT PROFESSIONNEL DES CHEMINOTS

VISITE A LA MI-COTIERE

Le 12 juin dernier, le groupe de Nantes-P.O., de notre Syndicat organisait une sortie champêtre à la « Mi-Cotière », à Oudon, propriété dont l'Union Nantaise des Syndicats Chrétiens a fait l'acquisition il y a quelque temps.

Malgré le temps incertain, de nombreux syndiqués et syndiquées (la plupart avec leur famille) se trouvaient au rendez-vous à l'heure fixée pour le départ de Nantes.

Quelques membres du jeune groupe Etai s'étaient joints à leurs camarades du P.O.

Vers 14 heures, nous étions à Oudon. Le temps était lourd et l'on grimpa assez péniblement la côte qui mène à la « Mi-Cotière », mais bientôt nous arrivions sous les frais ombrages du parc.

Nous visitâmes immédiatement la magnifique propriété qui domine la vallée de la Loire, et d'où l'on découvre un superbe panorama.

Nous cheminâmes à travers les sentiers rocailleux et ombragés, à flanc de coteau, tandis qu'à nos pieds coulait lentement la rivière et qu'émergeaient de la verdure et des fleurs les petites maisons d'Oudon. Au loin, par delà le fleuve, apparaissait Champtoceaux, à demi perdu dans les forêts.

Quel agréable séjour ne ferait-on pas dans ce décor si reposant et si poétique !

La visite terminée nous eûmes le plaisir de saluer nos vaillants militants de l'Union Régionale : MM. Buerner, toujours infatigable, Lucas et Beillevaire, et pendant que l'on nous servait quelques rafraîchissements, tour à tour, notre Président de Corlieu, notre Secrétaire Batard, notre ancien Président Le Clinche, qui avait tenu à marquer par sa présence toute la sympathie qu'il conserve à son ancien groupe, adressèrent quelques mots aux visiteurs.

Ensuite, MM. Buerner, Beillevaire et Lucas prirent la parole pour exalter l'œuvre du syndicalisme chrétien et montrer combien tous les travailleurs ont de nos jours le devoir de s'unir et de se grouper pour l'amélioration de leurs conditions de travail.

Malgré la pluie qui tombait assez abondamment depuis un moment, quelques-uns d'entre-nous, décidèrent de grimper à Champtoceaux et c'est en chantant que nous gravîmes le raidillon qui conduit au village. Nous visitâmes la vieille église, perchée au sommet de la colline, et descendîmes, toujours sous l'averse, en passant par le belvédère naturel, situé à flanc de coteau et d'où le regard peut contempler sans se lasser le cours du fleuve.

Nous retrouvâmes à la gare ceux que nous avions laissés à la Mi-Cotière et que les mauvais temps avait empêchés de se joindre à nous.

Quelques instants après, nous reprîmes le train pour Nantes, regrettant seulement que le soleil n'eût pas voulu participer à notre joie et donner un peu plus d'éclat à notre sortie.

Et maintenant, à l'année prochaine !

Nous sommes heureux d'apprendre la naissance de :

Jean Bracmar, premier enfant de notre camarade Etienne Bracmar, du Syndicat de la Métallurgie de Saint-Nazaire ;

Etienne Gouret, premier enfant de notre camarade Gouret, du même Syndicat ;

Jean Duhamel, troisième enfant de notre camarade André Duhamel, conseiller prud'homme et membre du Conseil des Syndicats des Employés de Nantes.

Nos félicitations aux heureux parents et nos meilleurs vœux pour les bébés.

Nous avons le plaisir d'apprendre le mariage de :

Mlle Suzanne Brière, du Syndicat de la Nouvelle, de Nantes, avec M. Rogation Scheffer (30 Juillet) ;

M. Louis Dubrel, du Syndicat des Employés de Nantes, avec Mlle Louise Richard, du Syndicat des Employées de Nantes (30 Juillet) ;

Mlle Marie Flageul, du Syndicat des Dames Employées de Nantes, et M. Camille Joly (18 Juillet) ;

Mlle Marguerite Chamailard, du même Syndicat, et M. Louis Quintin (23 Juillet) ;

Mlle Suzanne Guillot, du même Syndicat, et M. Albert Cassin (30 Juillet).

Nos vives félicitations, et nos meilleurs vœux de bonheur.

Nous avons la douleur d'apprendre le décès de :

M. Méry, oncle de Mlle Madeleine Rousseau, du Syndicat des Employées de Poitiers ;

Mlle Marynia Skoczynska, l'une des premières militantes des Syndicats Féminins Nantes ;

Mlle Marguerite Chevallier, sœur de Mlle Chevallier, du Syndicat des Employées de Nantes.

A nos amis éprouvés, ainsi qu'à leurs familles, nous adressons nos vives et chrétiennes condoléances.

Le Maire de la Ville de Nantes a l'honneur d'informer ses concitoyens que les listes des Electeurs Prud'hommes pour 1932 sont déposées à la Mairie (Bureau des Elections) et au Secrétariat du Conseil des Prud'hommes, impasse Copernic. Elles resteront tenues à la disposition des intéressés pendant quinze jours, du vendredi 5 août au vendredi 19 août.

Pendant ce délai, les électeurs peuvent réclamer contre la confection des listes.

Toute réclamation devra être portée devant le Juge de Paix du domicile de l'électeur dont la qualité est mise en question, par une simple déclaration au Greffe de la dite Justice de Paix. Cette déclaration est faite sans frais et il en est donné récépissé.

Le Maire invite avec instance ceux de ses concitoyens qui remplissent les conditions énoncées dans la loi du 21 juin 1924, à s'assurer pendant la période indiquée ci-dessus, de leur inscription sur les listes prud'homales.

Le Bureau des Elections et le Secrétariat du Conseil des Prud'hommes seront ouverts à cet effet tous les jours de la semaine, de 9 heures à 11 heures et de 13 h. 30 à 17 heures.

Passé le vendredi 19 août, aucune réclamation ne pourra être admise ; les listes seront définitivement closes et il n'y pourra plus être fait d'autres modifications que celles résultant de décisions judiciaires.

Le Maire de la Ville de Nantes a l'honneur d'informer ses concitoyens que les listes des Electeurs Prud'hommes pour 1932 sont déposées à la Mairie (Bureau des Elections) et au Secrétariat du Conseil des Prud'hommes, impasse Copernic. Elles resteront tenues à la disposition des intéressés pendant quinze jours, du vendredi 5 août au vendredi 19 août.

Pendant ce délai, les électeurs peuvent réclamer contre la confection des listes.

Toute réclamation devra être portée devant le Juge de Paix du domicile de l'électeur dont la qualité est mise en question, par une simple déclaration au Greffe de la dite Justice de Paix. Cette déclaration est faite sans frais et il en est donné récépissé.

Le Maire invite avec instance ceux de ses concitoyens qui remplissent les conditions énoncées dans la loi du 21 juin 1924, à s'assurer pendant la période indiquée ci-dessus, de leur inscription sur les listes prud'homales.

Le Bureau des Elections et le Secrétariat du Conseil des Prud'hommes seront ouverts à cet effet tous les jours de la semaine, de 9 heures à 11 heures et de 13 h. 30 à 17 heures.

Passé le vendredi 19 août, aucune réclamation ne pourra être admise ; les listes seront définitivement closes et il n'y pourra plus être fait d'autres modifications que celles résultant de décisions judiciaires.

Le Maire de la Ville de Nantes a l'honneur d'informer ses concitoyens que les listes des Electeurs Prud'hommes pour 1932 sont déposées à la Mairie (Bureau des Elections) et au Secrétariat du Conseil des Prud'hommes, impasse Copernic. Elles resteront tenues à la disposition des intéressés pendant quinze jours, du vendredi 5 août au vendredi 19 août.

Pendant ce délai, les électeurs peuvent réclamer contre la confection des listes.

Toute réclamation devra être portée devant le Juge de Paix du domicile de l'électeur dont la qualité est mise en question, par une simple déclaration au Greffe de la dite Justice de Paix. Cette déclaration est faite sans frais et il en est donné récépissé.

Le Maire invite avec instance ceux de ses concitoyens qui remplissent les conditions énoncées dans la loi du 21 juin 1924, à s'assurer pendant la période indiquée ci-dessus, de leur inscription sur les listes prud'homales.

Le Bureau des Elections et le Secrétariat du Conseil des Prud'hommes seront ouverts à cet effet tous les jours de la semaine, de 9 heures à 11 heures et de 13 h. 30 à 17 heures.

Passé le vendredi 19 août, aucune réclamation ne pourra être admise ; les listes seront définitivement closes et il n'y pourra plus être fait d'autres modifications que celles résultant de décisions judiciaires.

Le Maire de la Ville de Nantes a l'honneur d'informer ses concitoyens que les listes des Electeurs Prud'hommes pour 1932 sont déposées à la Mairie (Bureau des Elections) et au Secrétariat du Conseil des Prud'hommes, impasse Copernic. Elles resteront tenues à la disposition des intéressés pendant quinze jours, du vendredi 5 août au vendredi 19 août.

Pendant ce délai, les électeurs peuvent réclamer contre la confection des listes.

Toute réclamation devra être portée devant le Juge de Paix du domicile de l'électeur dont la qualité est mise en question, par une simple déclaration au Greffe de la dite Justice de Paix. Cette déclaration est faite sans frais et il en est donné récépissé.

Le Maire invite avec instance ceux de ses concitoyens qui remplissent les conditions énoncées dans la loi du 21 juin 1924, à s'assurer pendant la période indiquée ci-dessus, de leur inscription sur les listes prud'homales.

Le Bureau des Elections et le Secrétariat du Conseil des Prud'hommes seront ouverts à cet effet tous les jours de la semaine, de 9 heures à 11 heures et de 13 h. 30 à 17 heures.

Passé le vendredi 19 août, aucune réclamation ne pourra être admise ; les listes seront définitivement closes et il n'y pourra plus être fait d'autres modifications que celles résultant de décisions judiciaires.

Le Maire de la Ville de Nantes a l'honneur d'informer ses concitoyens que les listes des Electeurs Prud'hommes pour 1932 sont déposées à la Mairie (Bureau des Elections) et au Secrétariat du Conseil des Prud'hommes, impasse Copernic. Elles resteront tenues à la disposition des intéressés pendant quinze jours, du vendredi 5 août au vendredi 19 août.

Pendant ce délai, les électeurs peuvent réclamer contre la confection des listes.

Toute réclamation devra être portée devant le Juge de Paix du domicile de l'électeur dont la qualité est mise en question, par une simple déclaration au Greffe de la dite Justice de Paix. Cette déclaration est faite sans frais et il en est donné récépissé.

Le Maire invite avec instance ceux de ses concitoyens qui remplissent les conditions énoncées dans la loi du 21 juin 1924, à s'assurer pendant la période indiquée ci-dessus, de leur inscription sur les listes prud'homales.

Le Bureau des Elections et le Secrétariat du Conseil des Prud'hommes seront ouverts à cet effet tous les jours de la semaine, de 9 heures à 11 heures et de 13 h. 30 à 17 heures.

Passé le vendredi 19 août, aucune réclamation ne pourra être admise ; les listes seront définitivement closes et il n'y pourra plus être fait d'autres modifications que celles résultant de décisions judiciaires.

Une journée sociale est également prévue pour le début de l'automne. Quelques membres ont réussi à se procurer du travail grâce au Syndicat.

La section est aussi en rapport avec le groupe de J.O.C. de Saint-Paul qui nous forme pour plus tard de nombreux militants syndicalistes.

En somme bon travail depuis la fondation du groupe, et avec la bonne volonté et le dévouement de nos syndiqués, l'année prochaine l'intersyndicale de Saint-Paul, espérons-le, aura doublé et même triplé ses effectifs, et parallèlement rendu d'immenses services à ses membres.

LE SECRETAIRE.

Je prends la résolution d'amener ce mois-ci un nouveau membre à mon syndicat.

INDRET
SYNDICAT DE L'ARSENAL D'INDRET
Siège Social : Maison Syndicale
Rue des Grandes-Vignes
Permanence ouverte chaque samedi de 10 h. 15 à 11 h. 30

ECHOS DE NOS REUNIONS
A la suite de notre dernier congrès fédéral, nous avions tenu à notre « Maison Syndicale » une réunion de conseil et une Assemblée générale. Notre délégué, G. Morisson, nous fit à ces deux séances un long rapport sur les revendications formulées au cours de cet important congrès. L'impression produite par notre délégué fut parfaite : cordialité, amitié toute particulière qui font honneur au Syndicalisme chrétien.

Nous ne saurions donner une fois de plus la liste des vœux émis et qui ont paru dans les derniers numéros de l'Interfédéral. Mais de ce petit compte rendu nous voudrions retenir cependant quelques points principaux.

A cette réunion générale, notre ami nous parla longuement des discussions qui eurent lieu au sujet des salaires ; grave problème des temps présents, toujours redoutable. Un moment nous nous étions crus menacés d'une baisse plus ou moins importante. Notre Fédération calma notre inquiétude, mais, vu la crise actuelle, tout danger ne semble pas encore écarté. Aussi devons-nous prendre les devants : nous unir plus que jamais pour défendre notre pain quotidien, être prêt à revendiquer nos droits si parfois une fâcheuse nouvelle nous parvenait.

L'union doit être faite de tous les travailleurs, unis dans leurs organisations respectives, groupés autour de notre bannière syndicale afin de toujours être prêts pour la défense de nos intérêts.

Pour terminer notre Assemblée générale, notre Président fit un pressant appel à tous les syndiqués pour assister aux réunions générales, et ne pas attendre, comme l'on dit parfois, pour se décider à faire quelque chose. Etudier et revendiquer ensemble afin qu'il ne soit trop tard est le meilleur conseil.

Aussi nos amis se quittèrent-ils en formant les plus sages résolutions. Espérons que les absents, ces petits comptes rendus que nous faisons dans nos journaux, que tous les lisent et, nous en sommes certains, à notre prochain appel nous aurons le plaisir de constater que les membres du Syndicat Professionnel d'Indret auront compris leur devoir d'assister aux réunions, et cela sera la meilleure preuve de la sympathie que l'on peut témoigner à son organisation et à celui qui en ont la charge.

Le Secrétaire de séance.

REUNION DU CONSEIL DU 25 JUILLET
Le Lundi 25 Juillet avait lieu la réunion de conseil de fin de mois pour donner les différents comptes rendus de notre action syndicale.

Le Président ouvre la séance à 20 h. 30, et donne la parole à notre secrétaire au sujet de la correspondance échangée avec les diverses branches de nos organisations dirigeantes. Les salaires tiennent une bonne partie des débats. Assurances Sociales applicables aux travailleurs de l'Etat, service médical pour l'établissement, séjour dans les hôpitaux, autant de questions importantes dont nous reparlerons chaque fois que certains détails ne seront pas mis au clair.

Congès payés et congés autorisés ne sont pas non plus sans nous laisser perplexes, surtout pour leur ob-

tenue auprès des dirigeants de notre Etablissement.

Passant à la suite de l'ordre du jour, le Président prodigua des encouragements pour faire placer autour de soi le plus grand nombre possible de billets de tombola ; cette grande souscription organisée par l'U.R.T.C.O. doit remporter le plus grand succès grâce au dévouement et à la meilleure contribution que chacun devra apporter.

Notre concert n'ayant pu avoir lieu au mois dernier, a été reporté à la fin de septembre.

La Maison Syndicale ayant besoin d'une petite réparation intérieure et extérieure, nous faisons le plus pressant appel à toutes les bonnes volontés pour venir le Samedi, à l'heure d'ouverture de la permanence : travaux de peinture, nettoyage, etc. sont au programme. Nous faisons de nouveau appel à tous les dévouements, car nous savons tous que nous ne devons pas laisser toujours la besogne aux quelques bonnes volontés qui sont mises si souvent à contribution.

Notre organisation sera d'autant plus florissante et grandira d'autant plus que chacun apportera sa part de travail, si petite soit-elle. Union en tout et pour tout.

Le Secrétaire de séance.

En 1921, pas de conseillers prud'hommes ; en 1932, 24.
En 1921, 3 propagandistes, en 1932, 22.
Il existe enfin 20 secrétaires permanents.
Rédacteur en chef du « Nord Social » il a fait de l'organe officiel de l'Union Régionale du Nord un instrument de choix pour la sûreté de ses doctrines, la bonne tenue de ses articles, la valeur de sa documentation. Son importance est telle que même à l'« Officiel » on le cite. Ajoutons que le « Nord Social » paraît sur six pages et cela deux fois par mois.

Que dire de cet admirable militant sinon qu'il s'occupe, à la tête de l'U. R. du Nord, de plus de 30.000 syndiqués chrétiens. En 1921 il est nommé « expert » à la Commission régionale du coût de la vie. En 1924, élu pour trois ans « administrateur » de l'Office Départemental des Pupilles de la Nation, et membre de la Commission d'apprentissage.

En 1926, il est désigné comme membre ouvrier du Comité départemental de l'Enseignement Technique du Nord.

Enfin, en 1925, il est appelé à la présidence de la Fédération Française et à la vice-présidence de l'Union internationale des Syndicats chrétiens de la Métallurgie. A ces différents titres, il a pris part à de nombreux Congrès corporatifs en France et à l'Etranger.

Une telle activité au service d'une si belle et si juste cause ne devait-elle pas être récompensée ? Si, et d'une façon éclatante. Au début d'août 1931, après la douloureuse période que venait de traverser l'U. R. du Nord par suite d'une grève de dix semaines dans tout l'industrie du Textile, Sa Sainteté Pie XI, nomma Charlemagne Broutin Chevalier de St-Grégoire-le-Grand.

C'était une récompense et un témoignage de satisfaction accordés par la plus haute Autorité morale du monde à l'action bienfaisante des syndicats chrétiens du Nord.

Voilà, mes chers amis, le militant que nous aurons plaisir à entendre le 13 octobre.

Retenons dès aujourd'hui cette date pour entendre cet orateur populaire, sa parole entraînant, sa logique serrée, ses réparties spirituelles et sa verve inépuisable. N'est-ce pas Jules Zirnfeld, notre Président confédéral, qui, dernièrement, à Lille, parlant de Broutin, disait : « Aussi loin que mes souvenirs me reportent, je me rappelle un syndicaliste bouillant, qui donnait peut-être quelque fil à retordre à certains et qui bousculait nos conceptions tranquilles de syndicalistes employés. Ah ! vous avez bousculé ici, dans le Nord, bien d'autres choses que celles-là et tout le monde vons en félicite. Ah ! vous avez été un diable d'homme, Charlemagne Broutin ! » F. B.

SAINT-NAZAIRE
Charlemagne BROUTIN
Président de la Fédération Française des Travailleurs Chrétiens de la Métallurgie

Dans le dernier « Messenger Syndical », une bonne nouvelle vous était annoncée : le 13 octobre, Charlemagne Broutin, Président de la Fédération Française des Syndicats Chrétiens de la Métallurgie, sera parmi nous et, à cette occasion une grande réunion sera organisée avec son concours.

Dans l'Ouest, Broutin est peut-être inconnu encore de certains syndiqués chrétiens, et pourtant, quelle activité ce militant de la première heure n'a-t-il pas déployée depuis plus de vingt ans au seul service du syndicalisme chrétien.

Dès sa jeunesse, il s'occupe de questions sociales, selon les directives de Léon XIII ; il fonde son premier syndicat à 28 ans et en 1912 devient le premier secrétaire permanent des syndicats professionnels du Nord.

La guerre paralyse son action. De retour du front, il crée un syndicat de métallurgistes à Puteaux et fonde des « Cours techniques » qui obtiennent un Grand Prix à l'Exposition Internationale de Gand.

Rappelé à Lille, en 1921, il est nommé secrétaire général des Syndicats Libres du Nord. Sous sa vigoureuse impulsion, l'Union Régionale du Nord étend son influence de la Mer du Nord à la Somme, et devient vite l'une des plus rayonnantes et des mieux organisées de la C. F. T. C.

Un simple tableau nous montre le travail accompli avec ce vaillant militant :

En 1921, l'U. R. du Nord comprend 9 syndicats chrétiens ; en 1932 on en compte 105.
En 1921, 2 Unions locales ; en 1932, 16.
En 1921, 3 corporations ; en 1932, 18.

En 1921, pas de conseillers prud'hommes ; en 1932, 24.
En 1921, 3 propagandistes, en 1932, 22.
Il existe enfin 20 secrétaires permanents.
Rédacteur en chef du « Nord Social » il a fait de l'organe officiel de l'Union Régionale du Nord un instrument de choix pour la sûreté de ses doctrines, la bonne tenue de ses articles, la valeur de sa documentation. Son importance est telle que même à l'« Officiel » on le cite. Ajoutons que le « Nord Social » paraît sur six pages et cela deux fois par mois.

Que dire de cet admirable militant sinon qu'il s'occupe, à la tête de l'U. R. du Nord, de plus de 30.000 syndiqués chrétiens. En 1921 il est nommé « expert » à la Commission régionale du coût de la vie. En 1924, élu pour trois ans « administrateur » de l'Office Départemental des Pupilles de la Nation, et membre de la Commission d'apprentissage.

En 1926, il est désigné comme membre ouvrier du Comité départemental de l'Enseignement Technique du Nord.

Enfin, en 1925, il est appelé à la présidence de la Fédération Française et à la vice-présidence de l'Union internationale des Syndicats chrétiens de la Métallurgie. A ces différents titres, il a pris part à de nombreux Congrès corporatifs en France et à l'Etranger.

Une telle activité au service d'une si belle et si juste cause ne devait-elle pas être récompensée ? Si, et d'une façon éclatante. Au début d'août 1931, après la douloureuse période que venait de traverser l'U. R. du Nord par suite d'une grève de dix semaines dans tout l'industrie du Textile, Sa Sainteté Pie XI, nomma Charlemagne Broutin Chevalier de St-Grégoire-le-Grand.

C'était une récompense et un témoignage de satisfaction accordés par la plus haute Autorité morale du monde à l'action bienfaisante des syndicats chrétiens du Nord.

Voilà, mes chers amis, le militant que nous aurons plaisir à entendre le 13 octobre.

Retenons dès aujourd'hui cette date pour entendre cet orateur populaire, sa parole entraînant, sa logique serrée, ses réparties spirituelles et sa verve inépuisable. N'est-ce pas Jules Zirnfeld, notre Président confédéral, qui, dernièrement, à Lille, parlant de Broutin, disait : « Aussi loin que mes souvenirs me reportent, je me rappelle un syndicaliste bouillant, qui donnait peut-être quelque fil à retordre à certains et qui bousculait nos conceptions tranquilles de syndicalistes employés. Ah ! vous avez bousculé ici, dans le Nord, bien d'autres choses que celles-là et tout le monde vons en félicite. Ah ! vous avez été un diable d'homme, Charlemagne Broutin ! » F. B.

En 1921, pas de conseillers prud'hommes ; en 1932, 24.
En 1921, 3 propagandistes, en 1932, 22.
Il existe enfin 20 secrétaires permanents.
Rédacteur en chef du « Nord Social » il a fait de l'organe officiel de l'Union Régionale du Nord un instrument de choix pour la sûreté de ses doctrines, la bonne tenue de ses articles, la valeur de sa documentation. Son importance est telle que même à l'« Officiel » on le cite. Ajoutons que le « Nord Social » paraît sur six pages et cela deux fois par mois.

Que dire de cet admirable militant sinon qu'il s'occupe, à la tête de l'U. R. du Nord, de plus de 30.000 syndiqués chrétiens. En 1921 il est nommé « expert » à la Commission régionale du coût de la vie. En 1924, élu pour trois ans « administrateur » de l'Office Départemental des Pupilles de la Nation, et membre de la Commission d'apprentissage.

En 1926, il est désigné comme membre ouvrier du Comité départemental de l'Enseignement Technique du Nord.

Enfin, en 1925, il est appelé à la présidence de la Fédération Française et à la vice-présidence de l'Union internationale des Syndicats chrétiens de la Métallurgie. A ces différents titres, il a pris part à de nombreux Congrès corporatifs en France et à l'Etranger.

Une telle activité au service d'une si belle et si juste cause ne devait-elle pas être récompensée ? Si, et d'une façon éclatante. Au début d'août 1931, après la douloureuse période que venait de traverser l'U. R. du Nord par suite d'une grève de dix semaines dans tout l'industrie du Textile, Sa Sainteté Pie XI, nomma Charlemagne Broutin Chevalier de St-Grégoire-le-Grand.

C'était une récompense et un témoignage de satisfaction accordés par la plus haute Autorité morale du monde à l'action bienfaisante des syndicats chrétiens du Nord.

Voilà, mes chers amis, le militant que nous aurons plaisir à entendre le 13 octobre.

Retenons dès aujourd'hui cette date pour entendre cet orateur populaire, sa parole entraînant, sa logique serrée, ses réparties spirituelles et sa verve inépuisable. N'est-ce pas Jules Zirnfeld, notre Président confédéral, qui, dernièrement, à Lille, parlant de Broutin, disait : « Aussi loin que mes souvenirs me reportent, je me rappelle un syndicaliste bouillant, qui donnait peut-être quelque fil à retordre à certains et qui bousculait nos conceptions tranquilles de syndicalistes employés. Ah ! vous avez bousculé ici, dans le Nord, bien d'autres choses que celles-là et tout le monde vons en félicite. Ah ! vous avez été un diable d'homme, Charlemagne Broutin ! » F. B.

En 1921, pas de conseillers prud'hommes ; en 1932, 24.
En 1921, 3 propagandistes, en 1932, 22.
Il existe enfin 20 secrétaires permanents.
Rédacteur en chef du « Nord Social » il a fait de l'organe officiel de l'Union Régionale du Nord un instrument de choix pour la sûreté de ses doctrines, la bonne tenue de ses articles, la valeur de sa documentation. Son importance est telle que même à l'« Officiel » on le cite. Ajoutons que le « Nord Social » paraît sur six pages et cela deux fois par mois.

Que dire de cet admirable militant sinon qu'il s'occupe, à la tête de l'U. R. du Nord, de plus de 30.000 syndiqués chrétiens. En 1921 il est nommé « expert » à la Commission régionale du coût de la vie. En 1924, élu pour trois ans « administrateur » de l'Office Départemental des Pupilles de la Nation, et membre de la Commission d'apprentissage.

En 1926, il est désigné comme membre ouvrier du Comité départemental de l'Enseignement Technique du Nord.

Enfin, en 1925, il est appelé à la présidence de la Fédération Française et à la vice-présidence de l'Union internationale des Syndicats chrétiens de la Métallurgie. A ces différents titres, il a pris part à de nombreux Congrès corporatifs en France et à l'Etranger.

Une telle activité au service d'une si belle et si juste cause ne devait-elle pas être récompensée ? Si, et d'une façon éclatante. Au début d'août 1931, après la douloureuse période que venait de traverser l'U. R. du Nord par suite d'une grève de dix semaines dans tout l'industrie du Textile, Sa Sainteté Pie XI, nomma Charlemagne Broutin Chevalier de St-Grégoire-le-Grand.

C'était une récompense et un témoignage de satisfaction accordés par la plus haute Autorité morale du monde à l'action bienfaisante des syndicats chrétiens du Nord.

Voilà, mes chers amis, le militant que nous aurons plaisir à entendre le 13 octobre.

Retenons dès aujourd'hui cette date pour entendre cet orateur populaire, sa parole entraînant, sa logique serrée, ses réparties spirituelles et sa verve inépuisable. N'est-ce pas Jules Zirnfeld, notre Président confédéral, qui, dernièrement, à Lille, parlant de Broutin, disait : « Aussi loin que mes souvenirs me reportent, je me rappelle un syndicaliste bouillant, qui donnait peut-être quelque fil à retordre à certains et qui bousculait nos conceptions tranquilles de syndicalistes employés. Ah ! vous avez bousculé ici, dans le Nord, bien d'autres choses que celles-là et tout le monde vons en félicite. Ah ! vous avez été un diable d'homme, Charlemagne Broutin ! » F. B.

En 1921, pas de conseillers prud'hommes ; en 1932, 24.
En 1921, 3 propagandistes, en 1932, 22.
Il existe enfin 20 secrétaires permanents.
Rédacteur en chef du « Nord Social » il a fait de l'organe officiel de l'Union Régionale du Nord un instrument de choix pour la sûreté de ses doctrines, la bonne tenue de ses articles, la valeur de sa documentation. Son importance est telle que même à l'« Officiel » on le cite. Ajoutons que le « Nord Social » paraît sur six pages et cela deux fois par mois.

Que dire de cet admirable militant sinon qu'il s'occupe, à la tête de l'U. R. du Nord, de plus de 30.000 syndiqués chrétiens. En 1921 il est nommé « expert » à la Commission régionale du coût de la vie. En 1924, élu pour trois ans « administrateur » de l'Office Départemental des Pupilles de la Nation, et membre de la Commission d'apprentissage.

En 1926, il est désigné comme membre ouvrier du Comité départemental de l'Enseignement Technique du Nord.

Enfin, en 1925, il est appelé à la présidence de la Fédération Française et à la vice-présidence de l'Union internationale des Syndicats chrétiens de la Métallurgie. A ces différents titres, il a pris part à de nombreux Congrès corporatifs en France et à l'Etranger.

Une telle activité au service d'une si belle et si juste cause ne devait-elle pas être récompensée ? Si, et d'une façon éclatante. Au début d'août 1931, après la douloureuse période que venait de traverser l'U. R. du Nord par suite d'une grève de dix semaines dans tout l'industrie du Textile, Sa Sainteté Pie XI, nomma Charlemagne Broutin Chevalier de St-Grégoire-le-Grand.

C'était une récompense et un témoignage de satisfaction accordés par la plus haute Autorité morale du monde à l'action bienfaisante des syndicats chrétiens du Nord.

Voilà, mes chers amis, le militant que nous aurons plaisir à entendre le 13 octobre.

Retenons dès aujourd'hui cette date pour entendre cet orateur populaire, sa parole entraînant, sa logique serrée, ses réparties spirituelles et sa verve inépuisable. N'est-ce pas Jules Zirnfeld, notre Président confédéral, qui, dernièrement, à Lille, parlant de Broutin, disait : « Aussi loin que mes souvenirs me reportent, je me rappelle un syndicaliste bouillant, qui donnait peut-être quelque fil à retordre à certains et qui bousculait nos conceptions tranquilles de syndicalistes employés. Ah ! vous avez bousculé ici, dans le Nord, bien d'autres choses que celles-là et tout le monde vons en félicite. Ah ! vous avez été un diable d'homme, Charlemagne Broutin ! » F. B.

En 1921, pas de conseillers prud'hommes ; en 1932, 24.
En 1921, 3 propagandistes, en 1932, 22.
Il existe enfin 20 secrétaires permanents.
Rédacteur en chef du « Nord Social » il a fait de l'organe officiel de l'Union Régionale du Nord un instrument de choix pour la sûreté de ses doctrines, la bonne tenue de ses articles, la valeur de sa documentation. Son importance est telle que même à l'« Officiel » on le cite. Ajoutons que le « Nord Social » paraît sur six pages et cela deux fois par mois.

Que dire de cet admirable militant sinon qu'il s'occupe, à la tête de l'U. R. du Nord, de plus de 30.000 syndiqués chrétiens. En 1921 il est nommé « expert » à la Commission régionale du coût de la vie. En 1924, élu pour trois ans « administrateur » de l'Office Départemental des Pupilles de la Nation, et membre de la Commission d'apprentissage.

En 1926, il est désigné comme membre ouvrier du Comité départemental de l'Enseignement Technique du Nord.

Enfin, en 1925, il est appelé à la présidence de la Fédération Française et à la vice-présidence de l'Union internationale des Syndicats chrétiens de la Métallurgie. A ces différents titres, il a pris part à de nombreux Congrès corporatifs en France et à l'Etranger.

Une telle activité au service d'une si belle et si juste cause ne devait-elle pas être récompensée ? Si, et d'une façon éclatante. Au début d'août 1931, après la douloureuse période que venait de traverser l'U. R. du Nord par suite d'une grève de dix semaines dans tout l'industrie du Textile, Sa Sainteté Pie XI, nomma Charlemagne Broutin Chevalier de St-Grégoire-le-Grand.

C'était une récompense et un témoignage de satisfaction accordés par la plus haute Autorité morale du monde à l'action bienfaisante des syndicats chrétiens du Nord.

Voilà, mes chers amis, le militant que nous aurons plaisir à entendre le 13 octobre.

Retenons dès aujourd'hui cette date pour entendre cet orateur populaire, sa parole entraînant, sa logique serrée, ses réparties spirituelles et sa verve inépuisable. N'est-ce pas Jules Zirnfeld, notre Président confédéral, qui, dernièrement, à Lille, parlant de Broutin, disait : « Aussi loin que mes souvenirs me reportent, je me rappelle un syndicaliste bouillant, qui donnait peut-être quelque fil à retordre à certains et qui bousculait nos conceptions tranquilles de syndicalistes employés. Ah ! vous avez bousculé ici, dans le Nord, bien d'autres choses que celles-là et tout le monde vons en félicite. Ah ! vous avez été un diable d'homme, Charlemagne Broutin ! » F. B.

En 1921, pas de conseillers prud'hommes ; en 1932, 24.
En 1921, 3 propagandistes, en 1932, 22.
Il existe enfin 20 secrétaires permanents.
Rédacteur en chef du « Nord Social » il a fait de l'organe officiel de l'Union Régionale du Nord un instrument de choix pour la sûreté de ses doctrines, la bonne tenue de ses articles, la valeur de sa documentation. Son importance est telle que même à l'« Officiel » on le cite. Ajoutons que le « Nord Social » paraît sur six pages et cela deux fois par mois.

Que dire de cet admirable militant sinon qu'il s'occupe, à la tête de l'U. R. du Nord, de plus de 30.000 syndiqués chrétiens. En 1921 il est nommé « expert » à la Commission régionale du coût de la vie. En 1924, élu pour trois ans « administrateur » de l'Office Départemental des Pupilles de la Nation, et membre de la Commission d'apprentissage.

En 1926, il est désigné comme membre ouvrier du Comité départemental de l'Enseignement Technique du Nord.

Enfin, en 1925, il est appelé à la présidence de la Fédération Française et à la vice-présidence de l'Union internationale des Syndicats chrétiens de la Métallurgie. A ces différents titres, il a pris part à de nombreux Congrès corporatifs en France et à l'Etranger.

Une telle activité au service d'une si belle et si juste cause ne devait-elle pas être récompensée ? Si, et d'une façon éclatante. Au début d'août 1931, après la douloureuse période que venait de traverser l'U. R. du Nord par suite d'une grève de dix semaines dans tout l'industrie du Textile, Sa Sainteté Pie XI, nomma Charlemagne Broutin Chevalier de St-Grégoire-le-Grand.

C'était une récompense et un témoignage de satisfaction accordés par la plus haute Autorité morale du monde à l'action bienfaisante des syndicats chrétiens du Nord.

Voilà, mes chers amis, le militant que nous aurons plaisir à entendre le 13 octobre.

Retenons dès aujourd'hui cette date pour entendre cet orateur populaire, sa parole entraînant, sa logique serrée, ses réparties spirituelles et sa verve inépuisable. N'est-ce pas Jules Zirnfeld, notre Président confédéral, qui, dernièrement, à Lille, parlant de Broutin, disait : « Aussi loin que mes souvenirs me reportent, je me rappelle un syndicaliste bouillant, qui donnait peut-être quelque fil à retordre à certains et qui bousculait nos conceptions tranquilles de syndicalistes employés. Ah ! vous avez bousculé ici, dans le Nord, bien d'autres choses que celles-là et tout le monde vons en félicite. Ah ! vous avez été un diable d'homme, Charlemagne Broutin ! » F. B.

En 1921, pas de conseillers prud'hommes ; en 1932, 24.
En 1921, 3 propagandistes, en 1932, 22.
Il existe enfin 20 secrétaires permanents.
Rédacteur en chef du « Nord Social » il a fait de l'organe officiel de l'Union Régionale du Nord

A LA VILLE DE REIMS
Maison de Confiance
PATRON
Opticien spécialiste
3, rue Thiers (près l'Hôtel-de-Ville)
NANTES
Exécution des Ordonnances de MM. les Oculistes
10 % de Remise aux Membres des Syndicats Chrétiens

COUVERTURE - ZINGUERIE
PLOMBERIE
Maison **RENAUD**
76, rue St-Clément - NANTES

Chauffage central
Appareils Sanitaires
Fournisseur de la Maison Familiale

PEINTURE - VITRERIE
TRAVAIL A FAÇON
A. MIRANDE
31, boulevard Gabriel-Lauriol
NANTES

PAPIERS PEINTS - DECORATION
LETTRES - BOIS ET MARBRE
Travail très soigné - Prix modérés
Conditions spéciales aux Membres des Syndicats Chrétiens

Entreprise Générale de Menuiserie
Ancienne Maison **JAHIER**
COURAUD ET C^o, S^o
29, rue de Savenay - NANTES

Façonnage mécanique, moulures en tous genres. Fabrication de meubles
Conditions spéciales aux Syndicats

ENTREPRISE GENERALE
Peinture - Vitrerie
Papiers peints
Glaces et Miroiterie
Tentures
Installations complètes pour tous genres de Commerces
P. AFFILÉ
21, rue St-Léonard - NANTES
Remise de 5 à 10 % aux Membres des Syndicats Chrétiens

MACHINES A COUDRE
ET CYCLES STELLA
Luxueux - Solides - Bon marché
Garantis sur facture
Catalogues, renseignements, adresses des représentants et également
ATELIER DE REPARATION pour toutes marques de machines à coudre
FONTENEAU
21, Chaussée de la Madeleine, 21
NANTES
Succursales : ANGERS, ST-NAZAIRE

ENTREPRISE GENERALE DU BATIMENT
FAVREAU & PAVAGEAU
TÉLÉPHONE 430.53
4, Place du Martray - NANTES

CLINIQUE DENTAIRE
2, PLACE DU COMMERCE - NANTES
CONSULTATIONS GRATUITES
8 h. à 11 h. tous les matins.
6 h. à 9 h. du soir, Mardi et Vendredi.
EXTRACTIONS 10 fr.
insensibilisées...
EXTRACTIONS 5 fr.
non-insensibilisées.
REPARATIONS A PARTIR DE 20 FRANCS
Prix spéciaux pour appareils sans palais
Facilités de paiements - On soigne les Assurés Sociaux

ENTREPRISE GENERALE DE PEINTURES
L. CHATELLIER, Père & Fils
7, rue Paré - NANTES
Téléphone : 125.13
Conditions spéciales aux Familles des Syndicats qui font construire une habitation familiale.

COMPAGNIE NANTAISE DE NAVIGATION A VAPEUR
Service des Messageries de l'Ouest
Tél. 139.28 - 140.14 - 147.49
Service de voyageurs et marchandises sur la Loire les côtes du Morbihan et de la Vendée
Excursions sur Mer pendant la saison d'été

Etes-vous satisfaits ?
Continuez à prendre de bonnes tasses de
CHOCOLAT L. REVAULT
ou de
CAGAO L. REVAULT
Goûtez le Modana (Chocolat à croquer)
Dépôt à Nantes : **A. POU DAT & C^o**
4, rue Mercœur - Tél. 146.90

LA CAPITALISATION
Entreprise régie par la loi du 19 décembre 1907

BONS D'EPARGNE
Versements et Tirages mensuels
B. FRANÇOIS
14, rue J.-J. Rousseau, NANTES
Téléphone 127.73

ELECTRICITE
LUMIERE FORCE SONNERIES
TELEPHONES
T. S. F.
A. TOUVERON
15, rue Jean-Jaurès - NANTES
Téléphone 125.90

Prix avantageux et Remise aux Syndicats
GRAND CHOIX DE LUSTRIERIE

GRAVURE SUR METAUX
Artistique, héraldique, commerciale et industrielle
Maison fondée en 1835
Jean TERRIEN
Fournisseur d'Administrations Publiques et de l'Etat
10, rue Cacault - NANTES

Timbres en caoutchouc et cuivre - Dateurs - Folioyeurs - Timbres élastiques - Pochoirs - Plaques et lettres en email - Gravure chimique
Fournitures générales : encres, tampons, etc., etc...

RIPOCHE & C^o
2, rue Pierre-Landais - NANTES
Téléphone 113.33
Transports Automobiles, Camionnage
Voitures pour Excursions
Mariages - Sociétés
Camions Autos Déménagements
Camionnettes pour Livraisons

CREDIT NANTAIS
Société Anonyme, Capital 30 Millions
Siège Social : NANTES, 4, r. Voltaire
Tél. 139.55 (4 lignes), 145.07 (1 ligne)
R. C. 129 B
Succursales : Brest, Châteaubriant
Lorient, Morlaix, Quimper, Vannes
41 Agences et Bureaux en Bretagne
T^o opérat. de Banque et de Bourse

gnée des vacances ? C'est le repos, après les dures journées de travail, de toute une année, c'est la halte nécessaire qui permet au corps de se reposer, à l'âme de se reprendre, c'est le bain salubre dont on sort toujours plus vigoureux pour recommencer sa tâche.
Mais ouvrons la grille et entrons visiter « Le Bon Accueil ». Nous nous trouvons dans une cour sablée. A gauche, quelques petites chambres particulières, auxquelles fait suite la salle de bain. A droite c'est la maison proprement dite. Le premier étage est occupé par quatre grands dortoirs, et le rez-de-chaussée, par la cuisine, la salle à manger, le cellier. Au bout de la maison, en haut d'un petit escalier, c'est la salle de repos, pièce spacieuse qui abrite les pensionnaires les jours de pluie. Une grande fenêtre s'ouvre sur un magnifique panorama. Les murs sont roses. Sur la cheminée, de marbre gris, une belle statue de N.-D. de Pellevoisin, est entourée de fleurs. C'est la maîtresse de céans. Elle étend vers nous ses mains chargées de grâces et préside à notre prière du matin. Faisant suite à la cour d'entrée, une grande terrasse sablée, donne sur le même panorama que la salle de repos. De grands arbres, ombragent cette terrasse, tantôt à un endroit, tantôt à l'autre, suivant la course du soleil. Un escalier de pierre descend sur une seconde terrasse, puis plus bas encore dans le jardin potager.
Du parapet, on ne se lasse pas d'admirer, soit l'étendue du panorama, que domine le petit clocher d'Epiré, soit la luxuriante verdure des prés vallonnés qui bordent le Louet et la Loire, soit les tons si jolis de cette verdure, allant du vert clair au vert foncé. Cette admirable toile de fond change de couleur suivant le temps, et l'âme ravie s'élève tout naturellement vers l'auteur de la Nature, qui semble avoir été plus prodigue de beauté en ce coin pittoresque de notre Anjou, où chaque détour de route nous révèle un nouveau paysage.
On pourrait penser que des jeunes filles, vivant habituellement au milieu des bruits de la ville, trouvent le temps long dans le grand silence de la campagne. Pour remédier à l'ennui qui pourrait peut-être résulter d'une mauvaise organisation des journées, il a été établi un programme que voici : le matin, lever à 7 h. 30. A 8 heures, prière dans la salle de repos, petit déjeuner puis ménage au dortoir, épilage des légumes et temps libre jusqu'au déjeuner du midi. Suivant la température, on s'installe dans des chaises transatlantiques, sur la terrasse ou dans la salle de repos.
Les uns lisent, d'autres travaillent ou écrivent. Cette dernière occupation est quelquefois difficile, par les chants et les rires qui fusent à chaque instant. Alors on interrompt sa correspondance pour rire et chanter aussi, et puis on rassemble à nouveau ses idées pour les transcrire.
Quand la cloche du déjeuner sonne, chacune range vite son livre ou son ouvrage et, tout le monde accourt à la salle à manger. Le grand air aiguise l'appétit et après quelques jours passés au « Bon Accueil », les assistés se voient avec une rapidité surprenante.
Après le repas, chacune à son tour essuie la vaisselle, et le temps jusqu'au goûter s'écoule de la même façon que le matin. A quatre heures, le pain et le chocolat sont distribués « à domicile », personne n'a besoin de se déranger, on « consomme » sur place. Ensuite c'est la promenade, quotidienne, autant que possible. Le but en est varié. Une belle plage de sable fin au bord du Louet recueille souvent les suffrages de toutes. Au fond de chaque grande personne on trouve un enfant, et de grandes jeunes filles s'amuse à creuser le sable ou à jouer à la ronde comme au temps de leur enfance. Les jeux d'esprit, ont aussi leur place, et les propos discordants, avec le bizarre et comique assemblage des phrases énoncées, font rire aux éclats.
Pour varier, les promeneuses peuvent diriger leurs pas vers d'autres directions. Les alentours sont tous jolis. C'est Mantelon, avec ses hauteurs dominant l'île de Béhuard, dont on distingue très bien la chapelle et le Calvaire. C'est aussi la petite chapelle de Saint-Joseph. De cet endroit la vue embrasse tout Angers et ses nombreux clochers.
Quel que soit le but de la promenade, grâce aux routes larges et sur lesquelles on marche bien, en chantant, grâce encore aux jolis horizons que l'on découvre, les sorties sont toujours agréables. Elles se terminent pour l'heure du dîner, puis après un moment pendant lequel on chante encore, à moins que l'on écoute une lecture intéressante, tout le monde se rend à l'église pour la prière du soir.
La journée commencée aux pieds de la Sainte Vierge s'achève près de Notre-Seigneur dans cet humble sanctuaire de campagne si recueilli.
En rentrant, chacune regagne son lit et l'air pur de la nuit, entrant par les fenêtres toujours ouvertes facilite le sommeil.
Les journées ainsi remplies passent vite. La plus franche gaieté et la plus grande charité sont recommandées à toutes. Un véritable esprit de famille règne dans la maison. Matin et soir, on s'embrasse comme de vraies sœurs. Le cérémonieux « Ma-

demoiselle » est supprimé dès les premiers jours et l'on s'appelle tout simplement par son prénom, comme chez soi.
Si le calendrier indique la fête de l'une ou de l'autre, vite une petite collecte est faite, en vue d'acheter quelques fleurs qui sont offertes à celle que l'on veut fêter, remplaçant ainsi près d'elle la famille absente.
Souhaitons en terminant, à beaucoup de jeunes ouvrières et employées un séjour, le plus long possible, dans ce décor immense, dans ce site enchanteur.

BON ACCUEIL
(Air : La petite tasse à café).
1^o COUPLET
A Denée qui est une grande ville
D'au moins cent cinquante habitants,
On trouve une Maison tranquille
Qui s'ouvre l'été tous les ans.
Le joli nom en vérité
Et sans mentir on peut bien dire,
Qu'il est parfaitement porté.
(Refrain)
Ah, quel bonheur
De passer ses vacances
Dans ce décor immense
Dans ce site enchanteur.

2^o COUPLET
Là pour la nouvelle venue
Tout le monde est plein d'attention,
Elle ne se sent pas inconnue
Elle est entourée d'affection.
Les journées passent trop rapides
Dans ce lieu de repos charmant,
Et tous les cœurs, de gaieté avides
Trouvent trop courts ces bons moments.

3^o COUPLET
Quand il fait beau sur la terrasse
Devant le clocher d'Epiré,
On joue ou bien on se délasse
On rit. Il fait bon respirer.
Quand le soleil boudeur se cache
Quand la pluie force à s'abriter,
La salle de repos nous cache
Et l'on se remet à chanter.

4^o COUPLET
Merci aux âmes charitables
Qui ont ouvert cette maison,
Qui fait un bien considérable
Tout pendant la chaude saison.
Nous reviendrons l'année prochaine
A « Bon Accueil » c'est entendu,
En attendant cet bon aubaine
Nous chanterons à cœur perdu.

TRELAZE
Conversation
entre Pierre et Paul

Un bon syndicaliste chrétien ardouais nommé Pierre, sachant très bien que son camarade Paul ne faisait partie d'aucun syndicat, s'était proposé de « tâter » le terrain à la première occasion. L'autre jour, ces deux ardouais se sont rencontrés. Aussi, Pierre a engagé la conversation.
— Toi aussi, Paul, tu devrais te mettre de notre Syndicat !
— Moi, faire partie de ton syndicat... Oust !... D'abord, ça ne me servirait de rien.
— Tu te trompes, Paul.
— Allons !... tu ne vas pas me faire entendre qu'une fois syndiqué, je serais mieux que je suis maintenant.
— Si.
— Ça, c'est impossible !
— Tu en es bien sûr ?
— Parfaitement.
— Voyons ! Tu es certain que ça ne te servirait de rien de faire partie d'un syndicat professionnel ?
— Oui, oui... Je dépenserais mon temps et mon argent et je ne serais pas plus avancé... Tu entends bien ! Je n'ai pas besoin de ça, je me trouve bien comme je suis.
— Tant mieux pour toi si c'est vrai...
— En effet, si tu es certain, qu'étant d'un syndicat, tu dépenserais POUR RIEN ton temps et ton argent, tu fais bien de ne pas t'en mettre. A ta place, j'en ferais autant. Mais... il y a une chose... qui m'étonne... et beaucoup ?
— Quoi donc ?
— C'est que tu te trouves bien comme tu es... Et ce qui m'étonne encore plus, c'est que tu n'as pas peur que ton sort actuel change pour devenir plus mauvais.
— Comment ça ?
— Tu te trouves bien comme tu es, m'as-tu dit ; j'en conclus donc : tout va comme il faut dans ton travail, tu n'y désires aucune amélioration, tu gagnes suffisamment, tu...
— Non, mais, je ne t'ai jamais dit ça !
— Attends, attends, laisse moi finir, ce sera ton tour de parler tout à l'heure... Ce qui m'étonne, c'est que tu n'as pas peur de voir diminuer, si les heures de travail augmentent, si tu n'as pas de vacances payées. Ce qui m'étonne, c'est que tu trouves cette retraite, de toucher la retraite, cette retraite que tu trouves suffisante.
— Ah bien !... Ça c'est trop fort !... Non, je ne gagne pas de trop, et même je voudrais avoir un salaire plus élevé, ma femme ne serait pas obligée de travailler pour arriver à élever mes enfants... Je serais, bien sûr, content d'avoir maintenant des vacances payées, et plus

tard, toucher à 50 ans une retraite me permettant de vivre sans être obligé de continuer à travailler à la « perrière ».
— Ça te va de me bourrer le crâne !
— Ah non d'un chien ! Je ne te dis que la vérité.
— MAIS NON ! MAIS NON, PUISQUE TU NE TE SYNDIQUES PAS en vue de revendiquer et d'obtenir tout cela. MAIS NON ! PUISQUE TU NE TE SYNDIQUES PAS afin de conserver les quelques petits avantages légitimes que tu as... MAIS NON ! ce que tu me dis là n'est pas vrai, PUISQUE TU NE TE SYNDIQUES PAS afin d'aider, ou même simplement d'encourager ceux qui travaillent pour conserver et obtenir les améliorations dont nous parlons.
— Je serais syndiqué ce serait pareil.
— Ah !... heureusement que tout le monde en ce moment ne pense pas comme toi, car demain, tous les syndicats existants disparaîtraient et alors, que deviendraient nos conditions de travail, la loi de huit heures, nos salaires... et le reste... hein ?... Au contraire si tous les ouvriers, TOUS, tu entends bien, étaient syndiqués, nous serions une force très puissante, dont les patrons et les pouvoirs publics seraient obligés de tenir compte bien plus qu'ils ne le font... Si actuellement ils ne tiennent presque pas compte de nous, il ne faut pas s'en étonner : ils l'ignorent pas que sur dix travailleurs neuf sont comme toi, c'est-à-dire non syndiqués, et ils en concluent : A quoi bon nous occuper des conditions de travail des ouvriers, puisque 90 pour 100 d'entre eux s'en moquent !... Tu vois donc : SI TU ETAIS SYNDIQUÉ CE NE SERAIT PAS PAREIL... Mais non ! ce ne serait pas pareil... Si tu veux, je vais te le prouver plus longuement en me servant de quelques exemples.
— Vas-y donc.
— Si toi, non syndiqué, tu as des différends avec ton patron, que pourras-tu faire ?... Que feras-tu ?... Si tu étais fendeur, je suppose qu'au début du mois tu as convenu avec le patron d'être payé tel prix par mille d'un modèle spécial d'ardoises... Puisque tu es mineur, je suppose que tu as convenu d'être payé tel prix par mètre de trou de mine dans un rocher plus dur que d'ordinaire... Bon !... Pendant quinze jours tu « en mets un coup » tu travailles « comme un nègre »... Le 25 du mois arrive... tu as fait ton compte, et ta journée finie tu vas à la paye... Avec surprise, tu reçois beaucoup moins que tu n'aurais escompté... Tu vérifies tes calculs... Ils sont bons... Tu demandes des explications... On te réponds : le patron a baissé le prix du mètre de trou de mine (ou du mille d'ardoises), car il a jugé qu'en appliquant le prix convenu, tes journées s'élevaient trop haut.
Hein ! que ferais-tu si un fait de ce genre se présentait pour toi ?
— ??? ? J'irais moi-même... m'expliquer avec le patron.
— Tu irais TOUT SEUL... et d'abord, pourrais-tu discuter raisonnablement avec lui ?... Admettons-le... Mais s'il ne consentait pas à te payer ce que vous aviez convenu ?
— Les prud'hommes ne sont pas pour rien !
— Très bien ! tu irais aux prud'hommes, mais saurais-tu t'y prendre toi-même pour y aller ?... Et si l'affaire allait plus loin, les frais seraient à la charge de qui ? De toi, n'est-ce pas ?
— ?? ?
— SI TU FAISAIS PARTIE DE NOTRE SYNDICAT, IL N'EN SERAIT PAS DE MEME. Voici comment les choses se passeraient : Tu mettrais le syndicat au courant de ton différend. Le Conseil de notre groupement étudierait la question, puis, après avoir jugé que tu as raison, il désignerait des délégués qui iraient discuter ton cas avec le patron... Tu aurais des chances d'obtenir satisfaction, car, tu le comprends, le patron attacherait beaucoup plus d'importance à cette intervention qu'à ton intervention personnelle. Si cependant notre groupement n'obtenait pas gain de cause, il pourrait aller aux prud'hommes et, si par hasard ça allait plus loin, ce serait le syndicat, et non pas toi, qui paierait les frais.
Autre exemple : S'il t'arrive un accident de travail un peu grave, qui te dira si tu as droit à une pension ?... Qui est-ce qui t'indiquera ce qu'il faut faire pour l'obtenir ?... En cas de difficulté (ce qui n'est pas rare pour les accidents de travail) qui est-ce qui te défendra ?... METS TOI DE NOTRE SYNDICAT, et l'1^o il pourra te dire que pour tel accident de travail tu as droit à une pension ; 2^o c'est lui qui « débrouillera » toutes « tes affaires » pour l'obtention de la pension à laquelle tu as droit.
Au point de vue des conditions de travail et au point de vue hygiène, n'y aurait-il pas, sans doute, de nombreuses améliorations à apporter qui rendraient moins dangereuse et moins pénible la besogne ?
— Oui ?
— Eh bien ! Seul, tu ne les obtiendras pas ces améliorations AUSSI, METS TOI DE NOTRE SYNDICAT. Mais n'oublie pas ceci : si tu veux que notre groupement apporte à tes

CHAUSSURES BON-SECOURS
A. MOTTAIS
6, rue Bon-Secours - NANTES
Chaussures en tous genres
LUXE - TRAVAIL - FATIGUE
Maison se recommandant par la qualité de ses articles
5 % de Remise aux Membres des Syndicats Chrétiens

RESSEMELAGE
L. TROUVÉ
Répare les Chaussures de suite
2, rue Guépin 11, rue de la Marine
NANTES

HABILLEZ-VOUS AU MIEUX ET AU MEILLEUR MARCHÉ
Paris-Vêtements
20, Bd de la Liberté NANTES
22, rue du Marchix
33, rue Henri-Gautier, St-NAZAIRE

GRAND CHOIX DE COMPLETS
Sports et Ville
à des prix inconnus à ce jour
Spécialité de Vêtements de Travail
Chaussure - Bonneterie - Casquettes
Imperméables cuir, etc.

APERÇU DE QUELQUES PRIX :
Chemises tennis, kaki, grises et bleues 12 »
Pantalons à rayures, 16, 18, 25 et 29 »
Casquettes, depuis 8 »
Bleus de travail, depuis 15 »
Complets coutils, solde d'été. 65 »
Complets Sport 75 »
Etc., etc...

TISSUS - CONFECTION - MESURE (Hommes, Dames, Enfants)
RAYON SPECIAL D'ARTICLES DE TRAVAIL
Maison ARROUET
2, RUE BON-SECOURS - NANTES
LITERIE
Réfection - Plumes - Duvets
Maison de confiance vendant bon marché Remise de 5 % aux Syndicats
On reçoit les Bons de l'Union Economique

LE MEILLEUR BOULET DU MOMENT
AUX 2 EXTRÉMITÉS

POUR VOTRE CAFÉ
servez vous du
Cof's
Breveté France et Etranger
Interchangeable
25% d'ECONOMIE
POUR RECEVOIR FRANCO LA NOTICE EXPLICATIVE
Ecrire à M. PINARD & FILS, 2^o, RUE RICHER - NANTES
R. C. Nantes N° 410 B.

DOUBLE FILTRE
ANCELIN
Entrepreneur
31, rue de Bel-Air - NANTES
Téléphone : 117.49

PLATRERIE - DECORATION
STAFF - FUMISTERIE
ANCELIN
Entrepreneur
31, rue de Bel-Air - NANTES
Téléphone : 117.49

ENTREPRISE DE CHARPENTES
P. OHEIX
Avenue du Grand-Clos - NANTES
(Boulevard Lelasseur)
Chantier : Rue de la Gourmette

TISSUS - CONFECTION - MESURE (Hommes, Dames, Enfants)
RAYON SPECIAL D'ARTICLES DE TRAVAIL
Maison ARROUET
2, RUE BON-SECOURS - NANTES
LITERIE
Réfection - Plumes - Duvets
Maison de confiance vendant bon marché Remise de 5 % aux Syndicats
On reçoit les Bons de l'Union Economique

TISSUS - CONFECTION - MESURE (Hommes, Dames, Enfants)
RAYON SPECIAL D'ARTICLES DE TRAVAIL
Maison ARROUET
2, RUE BON-SECOURS - NANTES
LITERIE
Réfection - Plumes - Duvets
Maison de confiance vendant bon marché Remise de 5 % aux Syndicats
On reçoit les Bons de l'Union Economique

LE MEILLEUR BOULET DU MOMENT
AUX 2 EXTRÉMITÉS

différents travaux les améliorations, petites parfois peut-être, mais bien utiles toujours, que tu désires, il faut absolument que tu les fasses connaître à nos dirigeants syndicalistes. Aussi, chaque trimestre tu viendras à nos réunions générales, et là, tu feras part de tes idées. Après quoi, si ce que tu demandes est normal, le Syndicat fera tout son possible pour te donner satisfaction.
Par ces quelques exemples, tu vois donc la nécessité et ton intérêt de te mettre de notre syndicat et TOUT DE SUITE.
De plus, tous les renseignements que tu désireras, soit sur les loyers, soit sur les Assurances Sociales et la caisse autonome des retraités des mineurs, soit sur les avantages réservés aux familles nombreuses comme les allocations nationales, les réductions d'impôts, les réductions sur les frais de voyage, les prix Cognac-Jay... etc... te seront donnés gratuitement. Quand le moment de toucher ta retraite approchera tu le diras au Syndicat, et c'est lui qui remplira toutes les formalités. Puis, tu profiteras de tous les avantages de ces organisations sociales que les syndicats chrétiens ont fondés un peu partout et que notre groupement mettra sur pied ici, peu à peu... D'ailleurs, si a

déjà une petite caisse de secours pour maladie prolongée, chômage ou même grève, et une caisse de prêt et d'épargne est à ta disposition...
— Ah !... Oui !...
— Voyons ! que penses-tu de tout cela ?
— L'aiguille tourne ; il est temps de rentrer chez moi... Mais, nous en reparlerons.
— Quand tu voudras, je suis à ton entière disposition. En attendant, REFLECHIS BIEN à ce que nous venons de dire.
(A Suivre).
Léon LEBRETON.

L'Argus de la Presse vient d'édition la sixième édition de « Nomenclature des Journaux et Revues en Langue Française paraissant dans le Monde entier ».
C'est un volume très documenté de plus de 1.100 pages renfermant plus de 15.000 noms de publications différentes qui rendra des services à tous ceux qui s'intéressent à la Presse et à la Publicité.
Le Gérant : FOULON Paul.
Imp. du «Courtier de St-Nazaire»

VISITEZ A NANTES LE PLUS MODERNE DES GRANDS MAGASINS DECRÉ